

Bulletin d'inscription stage programmé

Stage :

Dates : Tarif stage :

Nom stagiaire : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Mail :

Profession :

Motivations/ attentes :

Financement (cochez) : prise en charge employeur prise en charge individuelle*

*(joindre un chèque d'arrhes de 20%)

Pour prise en charge employeur :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Personne référente :

Téléphone : Mail :

Modalités :

Une lettre de convocation vous sera envoyée 2 semaines avant le début du stage. Pour toute annulation, du fait du stagiaire, moins de 8 jours avant le début du stage, l'acompte est dû en totalité à titre d'indemnité forfaitaire (pour les prises en charge individuelles). Tout stage commencé est dû en totalité. Le règlement de la formation est à effectuer à réception de la facture à l'issue du stage, à l'ordre de Terre des Arts. L'association se réserve le droit d'annuler le stage, jusqu'à 10 jours avant le début, en cas d'effectif insuffisant. Le chèque serait alors restitué. Pour les prises en charge employeur, une convention sera établie et envoyée dès réception du bulletin d'inscription complété.